


Octobre 2011

F

	منظمة الأغذية والزراعة للأمم المتحدة	联合国 粮食及 农业组织	Food and Agriculture Organization of the United Nations	Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture	Продовольственная и сельскохозяйственная организация Объединенных Наций	Organización de las Naciones Unidas para la Alimentación y la Agricultura
---	--	--------------------	---	---	---	--

COMITÉ DES PÊCHES

SOUS-COMITÉ DU COMMERCE DU POISSON

Treizième session

Hyderabad (Inde), 20-24 février 2012

Le Sous-Comité du commerce du poisson du Comité des pêches, organisme international de produit pour le Fonds commun pour les produits de base

Résumé

Le présent document décrit l'état d'avancement des projets financés par le Fonds commun pour les produits de base. Le Sous-Comité est invité à donner son approbation s'agissant de trois nouveaux projets qu'il est proposé de financer au moyen du Fonds commun. Les membres sont priés de proposer d'autres idées ou descriptifs de projets à prendre en considération.

Le Sous-Comité est invité à:

- Donner son avis sur les projets en cours et à approuver les propositions suivantes de projets à financer par le FCP:
 - diversification et commercialisation du cobia (mafou) d'élevage marin en Indonésie, en Thaïlande et en Inde;
 - amélioration du traitement et de la commercialisation du poisson par les femmes au sein de communautés de pêcheurs et d'aquaculteurs en Amérique latine;
 - appui aux femmes pour la création de valeur ajoutée et le développement de petites entreprises de pêche en Côte d'Ivoire et au Togo.
- Suggérer de nouvelles voies à explorer pour trouver des possibilités de cofinancement pour les projets approuvés.
- Proposer d'autres idées ou descriptifs de projets à examiner.

Le tirage du présent document est limité pour réduire au maximum l'impact des méthodes de travail de la FAO sur l'environnement et contribuer à la neutralité climatique. Les délégués et observateurs sont priés d'apporter leur exemplaire personnel en séance et de ne pas demander de copies supplémentaires. La plupart des documents de réunion de la FAO sont disponibles sur Internet, à l'adresse www.fao.org

INTRODUCTION

1. En février 1991, le Fonds commun pour les produits de base a désigné le Sous-Comité du commerce du poisson organisme international de produit pour les produits de la pêche. C'est à ce titre que le Sous-Comité propose au financement du Fonds commun des projets portant sur les produits de la pêche. Il est également l'organe de supervision de ces projets une fois qu'ils ont été approuvés par le Fonds commun. Les paragraphes qui suivent décrivent les nouveaux projets soumis au Sous-Comité qui, s'il les approuve, les soumettra à son tour au Fonds commun aux fins de financement. Ils décrivent également l'état d'avancement des projets en cours.

PROPOSITIONS DE PROJETS

2. Le Sous-Comité a reçu trois nouvelles propositions de projets, dont on trouvera un bref descriptif à l'Annexe I. Les versions intégrales de ces propositions peuvent être obtenues sur demande.
- Le premier projet porte sur la diversification et la commercialisation du cobia (mafou) produit en Indonésie, en Thaïlande et en Inde; son coût est de 1,14 million d'USD. Organisme d'exécution du projet: INFOFISH.
 - Le deuxième projet a pour objectif d'aider les femmes travaillant dans le secteur de la pêche en Équateur, au Nicaragua et au Honduras; son coût est de 2,17 millions d'USD. Organisme d'exécution du projet: CETMAR.
 - Le troisième projet vise à aider des femmes à créer de la valeur ajoutée et à développer des petites entreprises de pêche en Côte d'Ivoire et au Togo; son coût est de 3,1 millions d'USD. Organisme d'exécution du projet: INFOPECHE.

ÉTAT D'AVANCEMENT DES PROJETS APPROUVÉS PAR LE SOUS-COMITÉ DU COMMERCE DU POISSON À SA DOUZIÈME SESSION

3. À sa douzième session, le Sous-Comité du commerce du poisson a approuvé quatre propositions de projets (deux projets exhaustifs et deux projets en procédure accélérée) à soumettre au Fonds commun pour les produits de base.
- La première proposition de projet exhaustif («Réduction des pertes après capture et diversification des marchés pour le poisson et les produits de la pêche provenant du lac Malawi/Nyassa») est à l'étude, compte tenu des observations formulées par le Comité des projets du FCP.
 - La proposition de projet en procédure accélérée «Promotion de systèmes de qualité et de sécurité sanitaire pour le commerce des produits de la pêche artisanale» a été rejetée par le FCP.
 - L'autre proposition de projet en procédure accélérée, «Amélioration du traitement et de la commercialisation du poisson par les femmes au sein des communautés de pêcheurs en Argentine, au Brésil, en Colombie, en Équateur, au Guatemala, au Honduras, au Mexique, au Nicaragua et au Pérou», a été jugée importante par le comité du FCP et elle a été présentée à nouveau en tant que proposition de projet exhaustif (voir l'Annexe I).
 - À l'heure où nous rédigeons le présent document, la proposition de projet intitulée «Amélioration de l'accès aux marchés des poissons et fruits de mer issus de l'aquaculture marine en Amérique latine» n'avait pas encore été examinée par le Comité consultatif du FCP. Elle devrait l'être en janvier 2012.

PROJETS EN COURS

4. Approuvé en 2009, le projet «Promotion de la transformation et de la commercialisation des produits de la pêche en eau douce: Bangladesh, Inde, Indonésie et Sri Lanka», a été lancé début 2011 (organisme d'exécution du projet: INFOFISH). Son principal objectif est d'encourager l'utilisation durable des ressources des eaux douces pour augmenter le bien-être de l'ensemble de la population, et

en particulier des communautés installées dans les terres, dans les pays visés et d'autres encore. Ce projet améliorera la commercialisation intérieure de la production et se concentre sur les exportations de produits à valeur ajoutée, le cas échéant, au moyen d'activités de transformation et de commercialisation respectueuses de l'environnement. Il vise également à acheminer des volumes réguliers de produits de la pêche en eau douce vers les marchés importants, nouveaux et régionaux, en se conformant aux critères de qualité et de sécurité sanitaire universellement acceptés ainsi qu'aux exigences propres à chaque marché. Il amènera une croissance durable du secteur des pêches en eau douce en stimulant la création de revenus et d'emplois.

5. Le projet intitulé «Assistance technique au développement des pêches artisanales et leur intégration au commerce international» est destiné à aider l'activité artisanale de pêche à Djibouti, au Maroc et au Yémen (organisme d'exécution du projet: INFOSAMAK). Les principaux objectifs du projet sont: amélioration technique des pêches artisanales, renforcement du contrôle qualité, renforcement des services d'inspection du poisson, formation des professionnels du secteur aux nouvelles techniques d'entreposage, de traitement, de commercialisation et de distribution du poisson et des produits de la pêche, et amélioration de la commercialisation de la production locale de poisson et de son accès aux marchés d'exportation. Le projet a été approuvé fin 2007 et lancé en juin 2008. Au cours de sa mise en œuvre, des formations ont été dispensées dans tous les pays participants sur l'hygiène, la sécurité en mer et la préservation des ressources marines. Le projet devrait s'achever début 2013.

6. Le projet «Valorisation des poissons et fruits de mer amazoniens sur le marché mondial» a été approuvé par le FCP en 2008 et lancé en septembre 2009 (organisme d'exécution du projet: INFOPECA). Il se propose de développer certains aspects du secteur des pêches en Amazonie, notamment la transformation, l'assurance qualité, le commerce et la distribution des produits. Bien qu'elles présentent un potentiel considérable du point de vue de l'offre et des échanges mondiaux, certaines espèces d'eau douce du bassin amazonien sont absentes des marchés internationaux. Le projet promouvra sur les marchés régionaux (et internationaux) les espèces à chair blanche, ayant peu d'arêtes et se prêtant facilement au filetage, et pour lesquelles une technologie aquacole est déjà acquise. Il se poursuivra tout au long de 2012.

PROJETS ACHEVÉS RÉCEMMENT

7. Le projet intitulé «Amélioration de l'accès aux marchés des produits aquacoles et biologiques d'Asie» a été approuvé par le FCP en 2005 et s'est achevé en 2011 (organisme d'exécution du projet: INFOFISH). Il avait pour objectif d'améliorer les normes relatives aux produits issus de l'aquaculture biologique dans trois pays (Thaïlande, Malaisie et Myanmar), ainsi que l'accès de ces produits aux marchés. Il portait essentiellement sur la crevette et le tilapia. Une autre activité importante, et réussie, a consisté à analyser le marché pour les produits issus de l'aquaculture biologique, à mettre en relation des vendeurs et des acheteurs en les faisant participer à des foires commerciales internationales, et à promouvoir ces produits sur les marchés intérieurs. Le projet a établi l'existence, en Asie du Sud-Est, de marchés intérieurs importants pour les produits de la pêche biologiques, offrant souvent des prix supérieurs à ceux des marchés d'exportation. Il a encouragé la coopération régionale pour la mise au point de normes biologiques, en s'appuyant sur les compétences spécialisées locales en matière de normes et de certification.

8. Le projet intitulé «Assistance aux pêches artisanales du Mozambique et de l'Angola» (organisme d'exécution du projet: INFOSA) a été approuvé en 2006 et achevé en 2011. Il visait à améliorer les résultats obtenus par les pêcheries artisanales du Mozambique et de l'Angola du point de vue de la commercialisation du poisson. Il a eu des effets positifs sur le commerce intrarégional et a permis d'élargir l'éventail des produits offerts sur ce type de marché. Dans le cadre de ce projet, du matériel pédagogique visant à améliorer les pratiques de manutention du poisson a été publié en portugais.

9. Le projet intitulé «Consolidation et expansion en Amérique centrale et dans les Caraïbes de la production artisanale de poisson destiné à l'exportation» a commencé en 2007 (organisme d'exécution du projet: INFOPECA). Il visait à améliorer le revenu et le niveau de vie des communautés

d'artisans-pêcheurs en général, et plus particulièrement des communautés de pêcheurs ruraux. Pour remplir ces objectifs, le projet a comporté des activités d'analyse des marchés et d'amélioration de la filière de commercialisation des produits de la pêche artisanale. Diverses activités de formation ont été menées à bien dans les pays participants, à savoir le Mexique, le Honduras et Cuba, tandis que des générateurs de glace ont été installés dans les entreprises participantes pour améliorer la qualité des produits. Le projet s'est achevé début 2010.

10. Le projet intitulé «Diversification et commercialisation des produits de la pêche à valeur ajoutée en Guinée et en Mauritanie» a été approuvé par le Fonds commun en 2005 (organisme d'exécution du projet: INFOPECHE). Il visait à mettre en œuvre une production pilote de produits de la pêche à valeur ajoutée, grâce au transfert des technologies appropriées de traitement du poisson et du savoir-faire, et à développer de nouveaux débouchés commerciaux. Il a également permis d'évaluer les besoins en investissement à long terme pour le développement à plus grande échelle des activités de traitement du poisson dans la région. Divers problèmes ont entravé l'exécution du projet dans les deux pays. De plus, la Guinée a été frappée d'une interdiction d'exportation vers l'Union européenne, ce qui a modifié l'axe du projet. Le projet a été lancé en 2007 et s'achèvera en décembre 2011.

ANNEXE I

DIVERSIFICATION ET COMMERCIALISATION DU COBIA (MAFOU) D'ÉLEVAGE MARIN EN INDONÉSIE, EN THAÏLANDE ET EN INDE

Organisme d'exécution du projet: INFOFISH

CONTEXTE ET JUSTIFICATION

Le cobia, ou mafou (*Rachycentron canadum*), est un poisson marin qui vit dans les eaux chaudes. On le trouve dans toutes les régions du monde. Comme il ne se déplace généralement pas en bancs, il ne se prête pas à une exploitation commerciale. Ces dix dernières années cependant, on trouve de plus en plus de fermes d'élevage de cobias dans de nombreux pays. Le cobia a une croissance rapide: il peut atteindre 5 à 6 kg à un an et 8 à 10 kg à deux ans. Son rythme de croissance, sa chair, aux qualités appréciées, et les nombreuses possibilités qu'il offre, du point de vue de la préparation, ont contribué à l'essor rapide de sa production. Selon des sources de la FAO, la production mondiale de l'aquaculture était estimée à 32 000 tonnes en 2009. Avec 90 pour cent de la production mondiale, la Chine est le principal pays producteur. Le premier défi à relever pour augmenter la production commerciale du cobia est de développer les marchés. Ce poisson n'a jamais été débarqué en grandes quantités dans les pêcheries commerciales et l'on n'en fait guère la promotion dans les principaux réseaux de distribution. Afin de faire face à l'augmentation attendue du volume de production, il faut mettre en place des initiatives de commercialisation génériques de grande ampleur.

OBJECTIFS

Les principaux objectifs du projet sont les suivants:

- Favoriser une plus grande diversification et améliorer la présentation du produit afin qu'il soit mieux accepté par le consommateur.
- Renforcer le marché du cobia, en informant le consommateur sur les qualités nutritionnelles de ce produit, sur sa capacité d'adaptation et sur le fait qu'il est produit suivant des pratiques aquacoles durables respectueuses de l'environnement.
- Promouvoir le cobia sur les principaux marchés - Union européenne, États-Unis d'Amérique, Japon - et sur les marchés émergents - Asie et Amérique latine.
- Encourager les transferts de technologie dans les domaines de la production, de la transformation et de la commercialisation du cobia dans les pays d'Asie.

ACTIVITÉS

- Développer différentes présentations du produit: filets surgelés, sushi et sashimi, cobia fumé.
- Œuvrer, en collaboration avec les fermes d'élevage de cobias, à l'amélioration de leurs pratiques afin que celles-ci soient conformes aux exigences liées au respect de l'environnement et au développement durable.
- Diffuser, dans le cadre de salons professionnels, des informations sur les bonnes pratiques suivies en matière de production, sur la diversité des produits proposés, les qualités nutritionnelles du cobia et les nombreuses possibilités culinaires qu'il présente.
- Promouvoir les ventes aux fins d'essai auprès des restaurants de nouveaux marchés.
- Promouvoir le cobia dans les salons sur les produits de la mer et les restaurants des marchés potentiels.
- Organiser des rencontres entre vendeurs et acheteurs potentiels.

- Organiser des visites, aux fins d'échanges, entre acteurs des secteurs de la production et de la transformation du cobia dans la région Asie et Pacifique, afin d'améliorer les résultats des nouveaux arrivants.

BUDGET ET CALENDRIER

Le budget total est de 1 143 000 USD. Le délai d'exécution du projet est de trois ans.

AMÉLIORATION DU TRAITEMENT ET DE LA COMMERCIALISATION DU POISSON PAR LES FEMMES AU SEIN DE COMMUNAUTÉS DE PÊCHEURS ET D'AQUACULTEURS EN AMÉRIQUE LATINE

(Équateur, Honduras et Nicaragua)

Organisme d'exécution du projet: CETMAR

CONTEXTE ET JUSTIFICATION

Depuis toujours dans les pays d'Amérique latine, les femmes jouent un rôle important dans la commercialisation du poisson, bien que ce rôle soit compromis par leurs difficultés d'accès aux nouvelles techniques de transformation du poisson et aux connaissances sur les techniques modernes de commercialisation. La multiplication des supermarchés et la fonction que ceux-ci remplissent dans la distribution des produits de la mer place les femmes, et en particulier celles des groupes autochtones, dans une position difficile. Les pressions qui s'exercent sur les marchandes de poisson traditionnelles sont fortes, et seule la création d'associations de femmes pourra les aider à renforcer leur position et à retrouver une place solide dans la distribution des produits de la mer. Renforcer le professionnalisme de ces femmes contribuera à protéger leur créneau commercial. En améliorant la qualité des produits qu'elles proposent et en adaptant davantage leur activité commerciale aux besoins du consommateur, on protégera et préservera leur rôle pour les générations futures.

OBJECTIF

Le principal objectif de ce projet est d'augmenter les revenus des actrices des secteurs de la transformation et de la commercialisation artisanales du poisson, afin d'améliorer leurs conditions de vie et la sécurité alimentaire de leurs familles. Les activités, qui ciblent les femmes, viseront à promouvoir la création de petites entreprises commerciales à l'échelle communautaire, qui seront chargées de transformer et de commercialiser les produits de la pêche. Ces nouvelles entreprises permettront d'augmenter les revenus des membres des communautés concernées et de renforcer leur sécurité alimentaire. Le projet visera notamment à améliorer le traitement et la commercialisation afin d'obtenir des produits de meilleure qualité et de garantir la sécurité des consommateurs.

ACTIVITÉS

- Évaluation de la situation actuelle des femmes travaillant dans le secteur de la transformation et du commerce du poisson, de leurs besoins et des moyens dont elles disposent, pour renforcer leurs capacités et assurer leur diversification professionnelle.
- Programmes de formation participatifs destinés aux femmes et aux formateurs spécialisés dans la production, la transformation et la commercialisation du poisson, sur la préservation de la qualité des prises jusqu'au consommateur final.
- Analyse de la chaîne de valeur des produits actuels et des produits concurrents vendus sur le marché.
- Publication de rapports sur les marchés des produits de la mer dans cinq centres régionaux de consommation de ces produits, qui feront spécifiquement référence aux débouchés des actrices de la transformation et du commerce du poisson.
- Formation de formatrices au sein d'organisations de femmes pour accompagner le processus de formation et de création d'entreprise.
- Définition d'un programme sur l'esprit d'entreprise au sein du secteur des pêches artisanales et de l'aquaculture, destiné aux femmes.
- Définition et mise en œuvre d'initiatives pilotes (dans chacune des organisations déjà sélectionnées).

BUDGET ET CALENDRIER

Le budget total de ce projet est de 2 126 468 USD, dont 1 510 043 USD sous forme de subvention du FCP. Le délai d'exécution est de trois ans.

APPUI AUX FEMMES POUR LA CRÉATION DE VALEUR AJOUTÉE ET LE DÉVELOPPEMENT DE PETITES ENTREPRISES DE PÊCHE EN CÔTE D'IVOIRE ET AU TOGO

Organisme d'exécution du projet: INFOPECHE

CONTEXTE ET JUSTIFICATION

La pêche est une source importante de protéines animales et génère de nombreux emplois et des revenus considérables pour les populations, notamment les femmes, vivant dans les zones littorales de l'Afrique de l'Ouest. La majorité des personnes intervenant dans les activités post-capture sont des femmes, qui travaillent pour leur compte, de façon artisanale, ou pour des usines industrielles. Elles vivent de la manutention, de la transformation et du commerce du poisson, activités qui font également vivre leurs familles puisque la majeure partie de leur revenu sert à satisfaire les besoins du foyer. Les principaux produits commercialisés au niveau local et régional sont le poisson fumé et séché.

Le projet s'adresse aux femmes travaillant dans des entreprises artisanales de manutention et de transformation du poisson et à leurs fournisseurs, et vise à garantir la qualité et la sécurité des aliments tout au long de la filière, et à trouver des partenariats commerciaux durables pour développer des entreprises commerciales. Les activités consisteront pour l'essentiel à faire une évaluation et à dresser une cartographie des actrices concernées en Côte d'Ivoire et au Togo, à mettre à leur disposition des connaissances techniques et des technologies à jour, à accroître leurs compétences en matière de gestion d'entreprise au moyen de formations, à réaliser des démonstrations pilotes, à les faire participer à des salons et autres manifestations aux niveaux national et régional, et à au moins une exposition sur les produits de la mer en Europe, à identifier des acheteurs potentiels, à évaluer les besoins et à établir des partenariats solides entre vendeurs et acheteurs.

OBJECTIF

Le projet d'«appui aux femmes pour la création de valeur ajoutée et le développement de petites entreprises de pêche en Côte d'Ivoire et au Togo» vise à renforcer la sécurité alimentaire et le pouvoir économique des femmes en Afrique de l'Ouest, en améliorant les activités de transformation et de commercialisation du poisson, et de création de valeur ajoutée pour les produits de la pêche. Il contribuera à augmenter les revenus des femmes qui participent activement au développement communautaire. Ces objectifs seront atteints grâce à:

- un meilleur apport en protéines animales résultant d'un contrôle technique plus efficace des opérations de conservation et de transformation;
- un renforcement des compétences en matière de gestion d'entreprise;
- un renforcement du réseau de distribution, où seraient commercialisés des produits plus sûrs et à valeur ajoutée dans des marchés lucratifs.

ACTIVITÉS

- Inventaire des opératrices intervenant après la capture, description de leurs conditions de travail actuelles et des besoins auxquels il faut répondre pour que leurs «entreprises» soient solides.
- Création d'une base de données des opératrices et sélection des bénéficiaires.
- Création d'organisations socioprofessionnelles ou amélioration du réseau d'organisations de femmes existant.
- Assistance technique pour l'établissement de groupes de professionnelles de la transformation du poisson fumé et d'autres produits à valeur ajoutée répondant aux normes.
- Aide au développement de partenariats commerciaux stables et positionnement sur des marchés plus lucratifs.

- Promotion des échanges commerciaux transfrontaliers à l'échelle de la région.

BUDGET ET CALENDRIER

Le budget total de ce projet est de 3 047 940 USD, dont 1 764 130 USD sous forme de subvention du FCP. Le délai d'exécution est de trois ans.